Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

DÉCISION DE LA COMMISSION

du 12 avril 2005

relative à l'autorisation d'une méthode de classement des carcasses de porcs en Lettonie

[notifiée sous le numéro C(2005) 1098]

(Le texte en langue lettone est le seul faisant foi)

(2005/307/CE)

(JO L 98 du 16.4.2005, p. 42)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Décision d'exécution (UE) 2015/2100 de la Commission du 18 novembre 2015	L 303	101	20.11.2015

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2005D0307:20070823:FR:PDF